

*Année scolaire
 2018/2019*

TARIF ANNUEL PAR ELEVE (sur temps scolaire)

Contribution Familiale obligatoire *	1 175,00 €
Solidarité - (par famille) (facultatif)	30,00 €

LES FORFAITS ANNUELS	
Etude ou garderie pour les enfants de maternelle Forfait 4 jours Lundi/ Mardi/Jeudi 16h55/17h55 Vendredi Etude 1 ou garderie 15h30 à 16h30	450,00 €
Etude 2 du vendredi* 16h55/17h55 – forfait 1jr/s	150,00 €
Etude cumulée 4 jours + le vendredi de 16h55 à 17h55 Forfait annuel 4 jrs/Semaine + étude supplémentaire du vendredi	550,00 €
Etude occasionnelle	4€50 le ticket

Garderie supplémentaire Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h10 à 8h10 et de 18h à 19h Vente carnet de 10 tickets à 4.50Euros le lundi de 8h10 à 9h et vendredi de 13h15 à 13h45	4€50 le ticket le matin 4€50 le ticket le soir
--	---

Cantine	
<u>Forfait 1/2 Pension :</u>	
- 3 jours (au choix) - 7,00 € le repas : 107 repas (repas jeudi 30 mai ascension déduit)	749.00€
- 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi) - 6,80 € le repas : 141 repas - 1 (sortie) = 140 repas. (repas jeudi 30 mai et lundi 11 juin de Pentecôte déduit)	952.00€
Restauration à titre exceptionnel (du lundi au vendredi) : 8,10 € le ticket repas Indiquer <u>AU DOS DU CHEQUE Nom et classe de l'enfant.</u> Vente par carnet de 10 tickets le lundi de 8h10 à 9h et vendredi de 13h15 à 13h45	

Votre choix sera mentionné en septembre sur le questionnaire cantine/étude.

REDUCTION : 3 enfants dans notre école, - 10 % sur le poste « Contribution Familiale obligatoire » pour chaque enfant.

Vous payez la facture par prélèvements automatiques : Prélèvement le 5 (sauf s'il est férié, décalage d'un jour avant ou après) du mois d'octobre à juin. Eviter un rejet. Chaque rejet est facturé 16.50€ par notre banque et ce à votre charge.

Pour les autres familles, la facture est payable par virement ou par chèque **en 3 fois maximum (octobre/janvier/avril)** à l'ordre de : ECOLE SAINTE MATHILDE - indiquer le n° payeur et **le nom de l'enfant (si différent) au dos du chèque.**

* Dans le poste « Contribution familiale obligatoire » est compris :

- Anglais - A.P.E.L - Fournitures scolaires - Musique - Livres pour « Eveil à la Foi/Culture Chrétienne » - Photocopies - Transport en car - CODIEC/ADEC/UROGEC (cotisations reversées à l'Enseignement Catholique) - **ASSURANCE (individuelle accident), (IL EST INUTILE DE PRENDRE UNE AUTRE ASSURANCE SCOLAIRE)**